

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DFDS	Date	31 janvier 2024
Numéro	24.314	Heure	16h35

Auteur-e(-s) : Hugo Clémence
Titre : Migration du SPAJ : vers une politique de cloisonnement ?
Contenu : Alors même que l'école est devenue un lieu de socialisation de plus en plus important et que la porosité école/famille est une réalité, le choix du Conseil d'État de séparer le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) du département en charge de la formation interroge. Sans remettre en question cette décision, le gouvernement peut-il nous assurer que cela n'entraînera pas une politique de cloisonnement et une perte de synergies entre deux domaines pourtant très étroitement liés ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Hugo Clémence		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Julie Courcier Delafontaine	Mathias Gautschi	Marinette Matthey
Katia Della Pietra		